

Objet : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2017 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 52/2017

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 24 MAI 2017

Affiché le : 23 MAI 2017

L'An deux mille dix-sept, le dix-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 Mai 2017.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, LE GUIRIEC, FERTE S., JOUET, MARTIN, DELON.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	M. BENHADJ
M. RIGAUD	à	M. SANCHEZ
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENTE : Mme GARBIN

SECRETARE : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2017 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 15 mai 2017, La Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné ces demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :



ASSOCIATIONS	Subventions proposées	Ne participe pas	Vote
Aussonne Environnement	315 €		Unanimité
Boule Joyeuse Ausonnaise	1 400 €	2	Unanimité
Boule Lyonnaise	150 €		Unanimité
Cercle Canin Ausonnais	1 000 €		Unanimité
ACCA Société de Chasse	400 €		Unanimité
Club Gaieté 3e Age	2 300 €		Unanimité
Cyclo Club Ausonnais	850 €		Unanimité
Ecole de Musique et Danse	7 700 €	3	Unanimité
Etoile Ausonnaise	8 600 €	1	Unanimité
F.N.A.C.A.	250 €		Unanimité
Foyer Rural	5 000 €		Unanimité
Foyer Socio-Educatif collège Germaine Tillion	380 €		Unanimité
L'Orteil en Pointe	500 €		Unanimité
Association des Parents d'Elèves (APE)	550 €	1	Unanimité
SAF XV	3 100 €	1	Unanimité
Tennis Club Ausonnais	2 000 €		Unanimité
Union Harmonique	3 500 €		Unanimité
Union Sportive Ausonnaise	2 700 €		Unanimité
Les Fous du Volants	1 100 €		Unanimité
Judo	950 €		Unanimité

Par ailleurs, la Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné la demande de subvention exceptionnelle déposée et propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Etoile Ausonnaise Football : aide exceptionnelle tournoi international : 500 €
- Foyer Rural : prise en charge des frais d'externalisation de la paye de ses intervenants pour l'année 2016 : 1 224 €.

ASSOCIATIONS	Subventions exceptionnelles	ne participe pas	Vote
Etoile Ausonnaise Football	500 €	1	Unanimité
Foyer Rural	1 224 €		Unanimité

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, suivant le tableau ci-dessus:

- d'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 mai 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

